



Accompagnement des collectivités et des citoyens dans la réduction de leurs consommations

CEP ET FAIRE

06/04/2021

Alter Alsace Energies

www.alteralsace.org
info@alteralsace.org

4 rue du Maréchal Foch
68460 Lutterbach
Tél. 03 89 50 06 20
SIRET : 32661 675200068



Contact

Richard LEMOINE

4 rue du Maréchal Foch
68460 Lutterbach
03 89 50 06 20

Richard.lemoine@alteralsace.org

1- Alter Alsace Energies

Créée en 1980 pour proposer des alternatives aux énergies fissiles et fossiles, Alter Alsace Energies œuvre depuis sa création au développement des énergies renouvelables sur l'Alsace. Cette conviction technique d'une Alsace 100% énergie renouvelable s'appuie sur une conviction sociale : la transition énergétique doit être portée par tous. A ce titre, Alter Alsace Energies travaille avec les personnes pour qu'elles comprennent et s'approprient la notion d'énergie, et deviennent actrices de la transition.

2- Poste

Nous recrutons une personne qui puisse travailler avec les communes en tant que Conseiller en Energie Partagé - CEP (60%) et assurer un soutien sur le poste de conseiller FAIRE auprès des particuliers (40%). Cette répartition peut varier au fil du temps.

3- Le projet pour les collectivités

Préambule

Les collectivités se soucient de plus en plus de leur consommation énergétique, qui pèse dans leur budget. Elles sollicitent différents types d'études autant de diagnostic que de plan d'actions. Le lien entre les études techniques et le passage à l'acte est souvent une étape importante qui permet de définir les choix de la collectivité en matière de transition énergétique et de travaux. Les collectivités peuvent être accompagnées depuis la définition de leurs idées jusqu'à leur concrétisation.

Pour avoir une description du projet et de la stratégie consulter les documents présent [sur la page du site internet dédié au projet de conseiller en énergie partagé.](#)

Notre association porte donc plusieurs postes de conseillers en énergie partagés ou conseillers air-énergie-climat pour accompagner les collectivités dans la mise en place de politiques ambitieuses en faveur de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables. Depuis 2012, nous accompagnons environ 20 communes par an soit le suivi d'environ 60 bâtiments chaque année. En moyenne nous réalisons 10% d'économies d'énergie par an pour chacun des bâtiments. Ceci peut représenter une économie moyenne de 2 800 € pour les consommations de chauffage, d'électricité et d'eau par bâtiment.

Le soutien de l'ADEME et de la Région Grand-Est au travers du programme Climaxion ont permis la mise en place à Alter Alsace Energie du poste de conseiller air énergie climat. Chaque année, Alter Alsace Energies sensibilise les territoires à définir leur politique énergétique, et accompagne une dizaine de communes dans la réduction des consommations d'énergie du patrimoine public et dans la détection du potentiel d'énergie renouvelable.

[Cliquer sur le lien pour obtenir la fiche de synthèse du projet](#)

Objectifs du projet :

- détecter le potentiel d'économie d'énergie des bâtiments publics et réduire ses consommations sans changer le confort des occupants pour rendre disponible une part du budget anciennement dédié aux énergies

lien : [Cliquer sur le lien pour obtenir la fiche détaillée de l'objectif sobriété](#)

- accompagner la collectivité dans une démarche de rénovation énergétique des bâtiments en détectant et en faisant émerger des travaux de rénovation efficaces et rentables

lien : [Cliquer sur le lien pour obtenir la fiche détaillée de l'objectif efficacité](#)

- accompagner la collectivité dans une démarche de production d'énergie pour une Alsace à 100% énergie renouvelable

lien : [Cliquer sur le lien pour obtenir la fiche détaillée de l'objectif énergie renouvelable](#)



Lien : [Voir le résumé en vidéo](#)

LE ou LA CONSEILLER(e) POUR LES COLLECTIVITES

Dans le cadre de son programme d'actions, et afin de répondre à une demande croissante d'accompagnement technique de la part des collectivités Alsaciennes, Alter Alsace Energies a décidé de proposer aux collectivités un service technique énergétique mutualisé, le conseiller en énergie partagé. Le service a débuté en 2017 et compte aujourd'hui 3 équivalents temps plein.

Le Conseiller en Energie Partagé accompagnera les communes et communautés de communes adhérentes sur la gestion de l'énergie pour l'ensemble de leur patrimoine (bâtiment, éclairage public). Il proposera un conseil neutre et avisé dans le cadre des projets de construction ou rénovation. Il développera également des actions d'animation et d'information auprès des élus, agents et occupants des collectivités.

MISSIONS

- Accompagner la collectivité dans la réalisation du bilan et du suivi des consommations, des dépenses en énergies et en eau du patrimoine public de chaque collectivité
 - o Réaliser avec la collectivité un inventaire du patrimoine communal ou intercommunal
 - o Réaliser avec la collectivité un bilan énergétique personnalisé sur les 3 dernières années : collecte des données et des factures, analyse et synthèse de résultats, mise en place d'un outil de gestion
 - o Assurer un suivi continu des consommations et dépenses en énergie et en eau du patrimoine

- Restituer et vulgariser les données saisies par la collectivité
 - o Analyser le comportement énergétique de la collectivité et élaborer un programme pluriannuel d'actions avec indicateurs (objectifs) et méthodologie (moyens) en vue d'une meilleure gestion et d'une diminution des consommations, des dépenses énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre
 - o Présenter et mettre en valeur les résultats : bilan et rapport de suivi avec efficacité / efficience, progrès...

- Accompagner et évaluer la mise en œuvre des plans d'actions identifiés par le CEP ou issus des audits énergétiques déjà réalisés par les collectivités, avec préconisations (éventuels corrections et/ou compléments)

- Accompagner les collectivités sur l'ensemble de leurs projets relatifs à l'énergie : constructions et rénovations, développement des énergies renouvelables, etc.
 - o Accompagner les collectivités pour améliorer la prise en compte de l'enjeu énergétique dans l'écriture des marchés publics de construction et rénovation
 - o Conseiller si nécessaire la collectivité dans ses relations avec les équipes de maîtrise d'œuvre
 - o Suivre la réalisation de certains projets majeurs
 - o Accompagner les collectivités dans la recherche de subventions et l'obtention des certificats d'économie d'énergie

- Accompagner les changements de comportements des élus, des agents et des utilisateurs des bâtiments publics, par la mise en œuvre d'un programme d'animation et de sensibilisation
 - o Organiser des réunions, des animations et proposer des visites de sites
 - o Concevoir des documents pédagogiques pour informer et sensibiliser
 - o Assurer une veille réglementaire et technique

o Mettre en réseau les agents des collectivités pour créer une dynamique d'échanges de bonnes pratiques et de projets communs

➤ Gérer et promouvoir le service de Conseil en Energie Partagé à l'échelle de l'Alsace

o Participer à son développement auprès d'autres communes du territoire

o Assurer le suivi administratif, technique et financier du Conseil en Energie Partagé

➤ Participer au fonctionnement général de l'association

4- Le projet pour les citoyens

Depuis les années 1990 Alter Alsace Energies conseille et accompagne les citoyens souhaitant réduire leur consommation d'énergie. L'ADEME a ensuite créé au niveau national le réseau des espaces info-énergie portés par des collectivités et des associations. Ce réseau est devenu, au premier janvier 2021, le réseau des conseillers et conseillères FAIRE. Alter Alsace Energies porte un peu plus de 2 postes équivalents temps plein pour ses conseils FAIRE sur les territoires de l'Eurométropole de Strasbourg, la communauté de communes de la vallée de Kaysersberg et Saint Louis Agglomération.

LE ou LA CONSEILLER(e) POUR LES CITOYENS

Le ou la conseiller(e) FAIRE accompagnera les citoyens dans leur réflexion de rénovation énergétique, de changement de système de chauffage, d'amélioration de leur confort, ... L'association Alter Alsace Energies est neutre, objective et sans intérêt commercial. Ainsi les conseils dispensés aux citoyens leur permettront de faire des choix cohérents en fonction de leur envie, de leur budget et de la typologie de leur logement. Le ou la conseiller(e) FAIRE accompagnera les citoyens dans leurs choix jusqu'à la décision de travaux. Il ou elle devra connaître les acteurs locaux et nationaux pour renvoyer les demandeurs vers les bons interlocuteurs, si besoin, en fonction de l'avancée de leur projet. Les conseils dispensés peuvent être de nature techniques, juridiques, environnementaux et/ou financiers.

Il est possible de conseiller par téléphone, lors de rendez-vous dans les locaux d'Alter Alsace Energies ou en permanences décentralisées. Des évaluations énergétiques peuvent être réalisées dans le cadre de bouquet de travaux de rénovation lorsque cela semble nécessaire pour orienter correctement les citoyens.

MISSIONS

Sous l'autorité du Directeur de l'association Alter Alsace Energies, et en partenariat avec l'ADEME Grand-Est, la Région Grand-Est, et les collectivités partenaires, vous serez chargé.e d'animer l'espace conseil FAIRE d'Alter Alsace Energies.

Conseiller et informer

- o Répondre aux demandes d'informations des particuliers, entreprises et collectivités locales sur les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie : accueil physique, par téléphone et par mail
- o Tenir des permanences décentralisées
- o Assurer une veille technique et réglementaire dans le domaine des économies d'énergie et des énergies renouvelables

Sensibiliser

- Organiser et participer à des actions d'information et de communication : conférences, visites de site, salons et foires, journées d'information, animations diverses...
- Développer de nouvelles actions de sensibilisation vers les particuliers

Gérer le poste

- Travailler en collaboration avec le réseau des Espace FAIRE d'Alsace, du Grand-Est et de France
- Assurer la gestion administrative du poste : bilans, comptes rendus, prévisionnels d'actions
- Assurer la relation avec les collectivités partenaires pour l'organisation du poste et les perspectives

5- Profil (H/F)

➤ Formation

o BAC+3 minimum, spécialisé en énergétique et/ou en thermique du bâtiment

➤ Expérience, compétences et aptitudes

o Il est souhaité que le candidat puisse justifier d'une première expérience dans une fonction similaire, son expérience de terrain lui permettant d'être immédiatement opérationnel

o Il possède de solides connaissances techniques et réglementaires dans le domaine du bâtiment (en particulier en thermique et électricité), de l'éclairage public et des énergies renouvelables, qui lui permettent de réaliser des pré-diagnostic et formuler des préconisations chiffrées et/ou organisationnelles pour les collectivités et/ou les citoyens

o Son sens du contact et ses capacités relationnelles, d'animation et de vulgarisation, lui permettent de jouer un rôle efficace de conseil auprès d'élus, agents communaux, usagers des équipements publics (réunions d'information, de suivi et bilan annuel auprès du conseil municipal à prévoir) et des citoyens

o Connaissance du monde des collectivités locales, des réseaux transition écologique en Alsace

o Sens de l'observation, esprit de synthèse et maîtrise des outils bureautiques (préparations de dossiers administratifs et techniques, cahiers des charges, suivis de prestataires techniques, préparations de bilans, comptes-rendus et notes)

o Réactivité, rigueur, autonomie dans le travail et esprit d'équipe

o Sensibilité environnementale et associative

6- Information Complémentaire

Nature du contrat : CDI à temps complet 60% du poste pour les collectivités et 40% du poste pour les citoyens

Salaire indicatif: 18 200 € net

Début de la mission : 01/07/2021

Permis B indispensable (déplacements à prévoir)

Poste basé à Strasbourg (Bas-Rhin) ou Lutterbach (Haut-Rhin)

7- Candidature

Réception des candidatures jusqu'au 30 Juin 2021 inclus.

La lettre de motivation et le CV sont adressés à:

M. Le Président

4 rue du maréchal FOCH
68 460 Lutterbach

Ou par mail

richard.lemoine@alteralsace.org (coordinateur technique de l'association) et
gilles.lara@alteralsace.org (directeur)

03 89 50 06 20 pour plus d'informations